



Date, horaire, lieu	Evènements
Vendredi 27 janvier, à 18h00, salle Adrien Hugué	Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de St Valéry-sur-Somme. Renseignements : OTSI : 03.22.60.93.50
Samedi 28 janvier, à 10h30, salle du Patrimoine	Assemblée Générale de l'Association Ecrivains. Renseignements : Mme Goulois : 03.22.60.76.43.
Du 1 <sup>er</sup> au 29 février, au Cachot de la Porte de Nevers	Ouverture d'un petit lieu de vente (livres, objets etc...) par Joachim Leyronnas.
Vendredi 3 février, à 18h15, salle Adrien Hugué	Assemblée Générale de l'Association de jumelage St Valéry/Herstelle. Renseignements : Mme Debray : 03.22.26.91.21.
Mercredi 8 février, à 20h00, salle Adrien Hugué	Réunion de Comité de l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Vendredi 10 février, à 19h00, salle Adrien Hugué	Assemblée Générale du Club de Kayak et de Va'a de la Baie des Phoques. Renseignements : M. Debeaurain : 03.22.60.08.44.
Samedi 11 février, à 15h00, salle Adrien Hugué	Assemblée Générale de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Ponthieu et du Vimeu. Renseignements : M. Fromentin : 06.84.82.47.47.
Vendredi 17 février, à 19h00, salle des Fêtes de Vaudricourt	Lecture tout public « A table ! » avec la Compagnie le Passe-Muraille, les élèves de l'atelier théâtre de Cayeux-sur-Mer et le Picardisant Jean-Marie Thomas. Renseignements : CCBSS : 03.22.60.09.99
Vendredi 17 février à 15 H30, 2 <sup>ème</sup> étage de la salle du patrimoine	Assemblée Générale de l'association Créafils
Dimanche 19 février, à 12h00, au Casino	Repas annuel de l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Du mardi 21 février au samedi 4 mars, au Théâtre de marionnettes, Parvis de la Chapelle St Pierre	« Le Petit Chaperon... Bouge », spectacle à partir de 3 ans présenté par la Compagnie La Gabelle / Les Petits Bouffons Nord. Tous les jours à 14h30 pour les groupes et à 16h30 en individuel. Tarifs : 4 euros / personne Renseignements sur le spectacle : <a href="http://perso.wanadoo.fr/lespetitsbouffonsnord/">http://perso.wanadoo.fr/lespetitsbouffonsnord/</a> Réservations au 03.22.60.02.41
Samedi 25 février, à 15h00, salle Adrien Hugué	Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH). Renseignements : M. Lidor : 03.22.27.85.07.

## A venir

Samedi 3 mars, à 15h00, salle Adrien Hugué	Conférence de Nicolas Roussel, archiviste-bibliothécaire de la S.A.H.V sur la vie et l'œuvre d'Adrien Hugué (1869-1940). Cette conférence sera suivie d'une signature de plaquettes. Entrée libre. Renseignements : M. Fromentin : 06.84.82.47.47.
Vendredi 9 mars, à 20h30, au Centre d'Accueil, 260, rue Jules Gaffé	Assemblée Générale du Flux Valéricain. Renseignements : M. Dluercq : 03.22.26.90.62 (centre d'accueil)
Le 17 mars, et du 22 au 24 mars, salle Adrien Hugué	Stage d'Equinoxe proposé par l'Association Théâtre en Festival : initiation à l'univers du cabaret, travail des matières littéraires et musicales, jeu, chant... Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Yann Palheire au 06.89.89.57.09.

Exposition des illustrations réalisées dans le cadre des lectures intergénérationnelles



Suite aux actions organisées dans les écoles autour du projet intitulé « Lectures Valéricaines Intergénérationnelle », une exposition des illustrations réalisées par les enfants des écoles vous sera présentée à la bibliothèque de Saint Valéry sur Somme, rue Jean Bailleul, du **18 janvier au 4 février**.

La bibliothèque ouvre ses portes les mercredis et samedis, de 16h30 à 18h30. **Soyez nombreux découvrir l'exposition.**

Ce projet a été porté par la Ligue de l'Enseignement de la Somme, en partenariat avec la mairie, les écoles de la commune, la bibliothèque, « Ecrivains », « Lire et faire lire », et Caroline Flamant, illustratrice professionnelle. *Sponsor : Crédit Mutuel Nord Europe*



Le syndicat communal des propriétaires et chasseurs de St Valéry-sur-Somme vous invite à participer à l'opération **SOMME PROPRE** de 9H à 12H. Combinaisons et sacs fournis - RDV sur la ZAC face à la nouvelle gendarmerie

**Le 3 mars**  
COMPTAGE l'après midi à partir de 14H.

**Le 10 mars**  
RDV: parking chasse du bois Houdant. Pas de chien même tenu en laisse, prévoir une tenue en conséquence. Ce comptage permettra de déterminer le nombre de gibier sur le terroir. A la suite, les bagues à lièvres seront attribuées pour la saison de chasse. Un pointage de tous les participants sera fait à chaque traque. Les modalités pratiques seront expliquées par les agents de la fédération.



## Le Mot du Maire

Le recensement est actuellement en cours dans notre commune. Il est primordial que chacun d'entre vous se sente concerné par cette opération. En effet, c'est selon le nombre de résidents que sont calculées et attribuées les dotations de l'Etat. Ainsi, à titre indicatif pour l'année 2011, l'Etat au titre de la dotation forfaitaire, de la dotation solidarité rurale, et de la dotation de péréquation, nous a alloué une somme de 214,72 € par habitant. Sans ces subventions, nous ne pourrions poursuivre nos investissements, engager des travaux, aider les associations locales, maintenir les services publics, ou encore avoir une politique active en direction des personnes en difficultés. Ces subsides sont donc éminemment nécessaires à l'équilibre de nos finances, qui se composent principalement de ces dotations, de vos contributions fiscales, des subventions que nous obtenons et des autres produits relevant de la gestion du domaine: location, occupation du domaine public, stationnement payant. Le stationnement payant est aujourd'hui une recette que l'on ne saurait négliger. Si nous n'y avons pas recours, cela reviendrait, pour maintenir nos investissements et les services publics, à augmenter de plus de 42 % les contributions directes et donc vos impôts. Ces dispositions n'ont néanmoins pas vocation à pénaliser de manière déguisée, les valéricains ou l'activité économique, raison pour laquelle le Conseil Municipal en 2011 a décidé de créer, en complément de la gratuité totale toujours offerte aux valéricains et partielle (hors week-end) pour les habitants de la communauté de communes, diverses exceptions ou tarifs préférentiels. Vous retrouverez, en page 2, un résumé des différents dispositifs à votre disposition, pour votre famille, ou vos salariés.

Stéphane Haussoulier  
Maire de Saint-Valéry-sur-Somme  
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

## Pages 2 et 3

Ø Point sur les dispositifs à votre disposition en matière de stationnement payant.

Ø la dernière séance : les principales décisions de la séance de Conseil Municipal du 28 décembre 2011

Ø Carnets blanc, rose et gris de l'année 2011

## Page 4:

Ø Votre agenda du 1er février au 15 mars 2012

## ACTU

### Découvrez le club de Boxe!



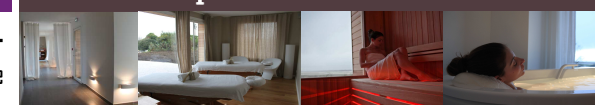
Tous les samedis matins, de 10H30 à 12H au gymnase intercommunal, cours de **full contact** ( *boxe avec les mains et les pieds* ), **Tous les mardis soirs** de 18H45 à 20H15, cours de **boxe anglaise**. Défoulez vous!

### Bien dans nos chaussures!



Depuis cet été, Miriame Saint-Vanne vous accueille dans sa boutique « souliers de la baie », 27 quai Blavet (tel:03-22-61-48-89). Son concept, des chaussures fabriquées artisanalement, pour la plupart en France, pour un confort élégant et une qualité incomparable. Fille d'un commerçant valéricain, c'est dans un cadre exceptionnel, face à la baie qu'elle vous attend. Une adresse à découvrir et à redécouvrir!

### Samaris Spa Nature en Baie de Somme



Perché sur les hauteurs de Saint-Valéry, découvrez surplombant la baie, un lieu majestueux dédié à votre bien-être et à votre sérénité. Vous y redécouvrirez votre corps et laisserez votre esprit s'y retrouver, comme le font les doux méandres du fleuve qui, sous vos yeux, à l'horizon, gagnent la mer dans l'immensité de cette aquarelle vivante qu'est la Baie.

Céline, Gaëlle et Clémence vous y accueillent tous les jours de 10H à 19H, sauf le mardi. Cet endroit d'exception est ouvert à tous! En attendant la fin des aménagements extérieurs, l'entrée se fait par l'hôtel des corderies, 214 rue des moulins. **Tarifs:** Accès sauna, hammam, jacuzzi : 40 € Modelage à partir de 80 € (45 min, 1h et 1h30) En ce moment, pour les valéricains, avec un modelage, l'accès au sauna et au hammam est gratuit. Détendez vous, la qualité des prestations proposées, la sérénité chic et sobre du lieu feront le reste!



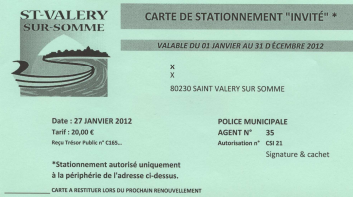
Recensement en cours  
jusqu'au 18 février,  
merci de faire  
bon accueil  
aux agents recenseurs

## Point sur les dispositifs à votre disposition en matière de stationnement payant.

### Dis moi comment tu stationnes et je te dirai qui tu es!

Dès son instauration en 2001, des exceptions au stationnement payant ont été créées. En premier lieu pour les valericains, qui n'ont pas à le payer, et dont les véhicules sont reconnaissables à la vignette portant le logo de la ville. Au départ, la gratuité du stationnement dans l'hyper centre (Ferté-Blavet-Pilotes) était limitée à 45 minutes et le stationnement interdit au-delà de 2H. Ce double zonage a été supprimé. Les habitants permanents de la communauté de communes en raison de leurs attaches familiales, affectives, médicales ou commerciales bénéficient de manière tout à fait dérogatoire d'une gratuité partielle tous les jours de la semaine, hors week-end et jours fériés. Cette vignette est également attribuée aux personnes travaillant durablement dans notre commune. D'autres dispositifs sont proposés pour les personnes en contrat à durée limitée. Enfin, tous les automobilistes sans distinction bénéficient d'une gratuité de 45 minutes sur les places gérées grâce aux bornes stationnement. Celles-ci totalement gratuites ont vocation à faciliter l'accessibilité des commerces de centre ville.

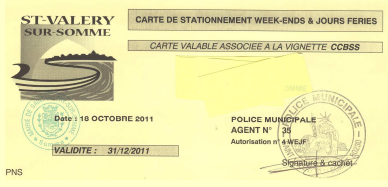
Pour compléter ces dispositions, un certain nombre de tarification préférentielle ont été mise en place par le Conseil Municipal. Pour information, le prix du stationnement à la journée est actuellement de 8 euros par jour.



**La carte « invités »** Cette carte est à destination des valericains résidant en zone payante. Elle est établie au nom du valericain qui en fait la demande, et est valable aux abords de son domicile. Émise pour une année civile, elle coûte 20 €.

### La carte « employeurs »

Cette carte est à la disposition des employeurs, situés en zone payante. Non nominative, elle est établie au nom de l'employeur et peut être mise à disposition des salariés qui travaillent les week-end ou jours fériés. Elle n'est valable qu'associée à une vignette CCBSS, pour une année civile, au prix de 50 euros.



Pour toutes questions concernant les vignettes et le stationnement payant vous pouvez joindre la police municipale au 03-22-60-39-26. Une permanence est également à votre disposition les mercredis, vendredis et samedis matin de 9H à 12H. Pour l'établissement de la carte, n'oubliez pas vos justificatifs



**La carte « loueurs »** Cette carte est à disposition des loueurs (*chambres d'hôtes, gîtes, hôtels*) et permet d'offrir aux clients, le stationnement gratuit pour une semaine au prix de 25 €.

### La carte « collègue et hôpital »

Délivrée à la demande des directeurs des établissements pour leur personnel, cette carte permet de stationner gratuitement aux abords du collège ou de l'hôpital. Dès les travaux de l'hôpital achevés, cette faculté sera supprimée, le stationnement des agents hospitaliers devant s'organiser dans l'enceinte de l'hôpital.



**La vignette « plaisanciers »** Cette vignette a été conçue pour les personnes ayant un bateau au port de plaisance. Payante, elle coûte - en 2012 - 100 euros par an et par bateau. Une carte maximum par bateau peut être attribuée.

### les dispositifs temporaires

Les salariés en CDD de plus de 3 mois peuvent bénéficier d'une carte de stationnement temporaire pour avoir le stationnement gratuit.

### Bon à savoir: le renouvellement des vignettes

Les vignettes permanentes ne peuvent être renouvelées que sur restitution de l'ancienne vignette.

## La dernière séance

Vos élus se sont réunis le 28 décembre dernier. Les principales décisions prises sont les suivantes:

### Marché Public

Des contrats de prestations de service ont été passés, pour 4 ans, pour le service de l'eau et l'assainissement au profit de la société Véolia. Pour le service de l'eau, le montant est de 57.000 euros pour 4 ans. Pour le service de l'assainissement, le montant est de 280.000 euros pour 4 ans. Un avenant, d'un montant de 13.624, 50 € HT a été passé au marché de travaux pour la rénovation du quai Perrée

### Eclairage Public

Il a été décidé de créer de 18 points lumineux (au moyen de bornes basses à leds) chemin du calvaire et chemin des écoliers

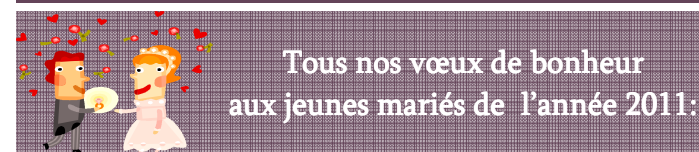
### Divers

Les tarifs communaux (location de salles, occupation du domaine public, prix de l'eau, stationnement etc.) ont été actualisés pour l'année 2012. Les tarifs sont consultables dans le compte-rendu intégral de la séance de Conseil publié sur le site internet, et aux différents points d'affichage.

La commune a confié à la Fédération Départementale d'Electricité, la réalisation d'un diagnostic bâtiments et éclairage public. Ce Conseil Energétique Intercommunal Rural, encouragé par l'ADEME a pour but de mieux maîtriser nos dépenses énergétiques. Un correspondant énergie a été désigné en Conseil Municipal: il s'agit de Bernard Lefebvre.

Retrouvez le compte rendu intégral sur internet à l'adresse suivante: <http://www.saint-valery-sur-somme.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.php>

## Carnet Blanc, Rose et Gris



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés de l'année 2011:

Sylvie Sueur et André Roger, le 29 avril  
Pauline Lefebvre et Stéphane Morvan, le 14 mai  
Véronique Delorme et Gérard Caron, le 14 mai  
Karine Roux et Jérôme Dechepty, le 28 mai  
Catherine Remy et Alexandre Trassart, le 11 juin  
Corinne Guinard et Jérôme Demouy, le 11 juin  
Sergine Foucault et Thomas Benard, le 23 juillet  
Cindy Moreau et Kévin Lephay, le 6 août  
Béatrice Petit et Dany Guerville, le 27 août  
Aurélien Planque-Deschoe et Xavier Beldame, le 3 septembre  
Céline Depoilly et Rudy Forest, le 10 septembre  
Christelle Glachant et Mickaël Bohlke, le 17 septembre  
Sidonie Watrigant et Charles Hetroy, le 30 septembre



Bienvenue aux nouveaux valericains de l'année 2011, et toutes nos félicitations à leurs heureux parents !

Karell Emilie Charlotte Mettey, le 1er janvier  
Céleste Clarisse Iris Valérie Dumont, le 31 janvier  
Amy Jackie Martine Houart, le 2 février  
Arthur Jérôme Claude Christian Dechepty--Roux, le 1er mars  
Emma Trameleuc, le 20 mars  
Lola Hélène Angélique Sellier, le 15 avril  
Clara Corinne Frédérique Montassine--De Abreu Macedo, le 9 mai  
Mathys Mathieu Guy Laurent Brianchon, le 11 mai  
Warren Nolan Lenny Douay, le 13 septembre  
Louis Valery Gilbert Tellier, le 5 octobre  
Marion Odile Michèle Bellegueulle, le 6 octobre  
Gaspard Bruno Serge Lebee, le 14 octobre  
Louna Denise Mireille Dewasme, le 13 novembre  
Romane Elise Audrey Lejeune, le 23 novembre  
Noyem Lamidel, le 20 décembre

## Nos plus sincères condoléances aux familles des valericains disparus.

Jean Lamour, le 7 janvier  
Jean Deloison, 24 janvier  
Marcelle Georges Scellier, le 25 janvier  
Louis Boinet, le 31 janvier  
Mireille Monchaux-Leroy, le 4 février  
Maurice Mottet, le 17 février  
Odette Lechien-Gandon, le 5 mars  
Denise Jacques-Vue, le 7 mars  
Nelly Marchio-Remy, le 11 mars  
Maria Saveyn-Colin, le 12 mars  
Jean-Pierre Pall, le 19 mars  
Raymond Collet, 19 mars  
Bernadette Sabbe-Deschamps, le 20 mars  
André Houart, le 21 mars  
Marie-Reine Griva-Geudet, le 22 mars  
Patrick Chapsal, le 25 mars  
Alfrédine Monbrun-Lebas, le 28 mars  
Ghislaine Demailly-Briart, le 16 avril  
Claire Leguyader-Cléré, le 16 avril  
René Maurois, le 17 avril  
Suzanne Maison-Gricourt, le 18 avril  
Robert Tellier, le 20 avril  
Philippe Ponthieux, le 25 avril  
Marie-Madeleine Hedin, le 1er mai  
Jacques Moreal, le 3 mai  
Marcelle Boyard, le 4 mai  
Jacques Dumont, le 10 mai  
Micheline Briart-Cléré, le 11 mai  
Laurent Gauthé, le 31 mai  
Jean-Claude Coquel, le 1er juin  
Roselyne Delabarre-Gest, le 1er Juin  
Pierre Dingremont, le 3 juin

Bernadette Dolé-Degenne, le 8 juin  
Madeleine De Sutter- Vanderheyden, le 21 juin  
Joël Riquier, le 25 juin  
Raymond Balluet, le 28 juin  
Rose Caillouin-Glachant, le 30 juin  
Arlette Devillepoix- Laine-Bataille, le 2 juillet  
Jacques Guêtre, le 24 juillet  
Gaëtane Delahaye, 31 juillet  
Christian Deloubrière, le 1er août  
Madeleine Petit-Freville, le 1er août  
Guy Huguet, le 7 août  
Edith Foucat-Caplier, le 19 août  
Jeannine Desbiendras-Devisme, le 9 septembre  
René Boyard, le 10 septembre  
Louis Couillet, le 12 octobre  
Emilienne Ladouce-Barbier, le 15 octobre  
Stanislas Kucwaj, le 2 novembre  
Madeleine Lesueur Bourgeois, le 11 novembre  
Jacqueline Ferté-Bouvier, le 18 novembre  
Suzanne Courtois-Gosset, le 23 novembre  
Madeleine Hélicher-Savoie, le 28 novembre  
Bernadette Henot-Hedin, le 22 décembre